

Luxembourg, le 23 mai 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé:

« Le Fentanyl est un médicament antidouleur souvent prescrit aux patients atteints de cancer. Aux Etats-Unis, cet analgésique narcotique circule également de plus en plus dans les rues où les trafiquants l'offrent comme un substitut d'héroïne.

Etant donné que cette drogue est approximativement 50 fois plus forte que l'héroïne, ses effets peuvent causer la mort dès la première prise.

Voilà pourquoi, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Est-ce que le Fentanyl est également consommé sous forme de drogue au Luxembourg ?*
- *Dans l'affirmative est-ce que des statistiques fiables concernant cette drogue sont connues ?*
- *Est-ce que des mesures prophylactiques sont prises afin que la consommation de cette drogue soit endiguée ou rendue impossible ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu